

A découvrir



LE JARDIN DE LA PRÉE

Ce jardin a été aménagé pour passer un moment convivial en famille ou entre amis : tables de pique-nique, barbecue, jardin et fruitiers en libre accès...

Cet espace est géré de manière raisonnée afin de préserver sa biodiversité. Vous y trouverez aussi le "Bouquet Bleu", une œuvre de Dominique Cousseau qui « interroge le rapport de l'homme avec les arbres ».



LE BOCAGE DE ST MARTIN DES NOYERS

Le sentier du bocage est sans doute le circuit le plus bocager proposé avec des reliefs, des haies et des prairies.



Ce parcours vous permettra aussi de traverser presque toutes les activités agricoles présentes sur la commune : bovins, volailles, porcs et céréales.



LE MANOIR DE LA FAUCONNIÈRE

Cette grande maison du XIX^{ème} siècle comprend trois parties : un corps de logis principal, une construction basse d'un côté et un élégant pavillon de l'autre. La pierre de taille et l'ardoise sont partout. Des lucarnes à fronton ou rondes semblent surgir des toits. Mais, c'est le pavillon qui donne plus de classe à l'ensemble. De plan carré, il s'élève sur deux niveaux. Il est coiffé d'un toit à quatre versants agrémenté d'éléments décoratifs. Un bandeau de pierres de couleur ocre-brun, sous la corniche, en fait l'originalité.



Balisage

Sentier à suivre : N°6 Marron



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter vos déchets et ne faites pas de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonnay

02 51 94 40 23

contact@tourisme-paysdechantonnay.fr

www.cc-paysdechantonnay.fr




6


SENTIER DU BOCAGE


St Martin des Noyers



 **Départ**

Jardin de la Prée
à St Martin des Noyers

 **7.8 KM**

 **2H**

 **FACILE**



Le pas à pas

DÉPART PARKING DU JARDIN DE LA PRÉE - ST MARTIN DES NOYERS

GPS : 46.72273/ -1.17821

1

Sortir du parking en tournant à gauche. Au stop, prendre à droite et continuer tout droit sur 300 m pour rejoindre **la rue des Ormeaux** à gauche. Longer la **D52** pendant 800 m en utilisant les différentes pistes cyclables. Emprunter la prochaine route à droite après le **panneau de sortie de St Martin des Noyers**. Suivre ce chemin pendant 1 km pour arriver à **la Boivinière**.

2

À la fin du chemin, traverser la route et emprunter le chemin en face. Continuer tout droit sur ce chemin pendant 800 m pour atteindre la **D7**. Arrivé au niveau de la **départementale**, tourner à droite et longer sur quelques mètres la **D7** pour prendre la route à gauche et rejoindre la **Fauconnière**. Traverser la **Fauconnière** puis emprunter le chemin à droite pendant 500 m. À la fin du chemin, prendre à droite puis 450 m plus loin tourner à gauche.

3

Marcher 400 m et emprunter le chemin à gauche. Suivre cette route pendant 950 m puis prendre à droite. Continuer tout droit pendant 850 m. Emprunter la **piste cyclable** au niveau du **stop** à gauche et continuer tout droit encore quelques mètres. Prendre le 2ème chemin à gauche sur la **piste cyclable**. Remonter la rue pour arriver au chemin passant à côté de l'**EHPAD** et **des jeux pour enfants**. Continuer pour rejoindre le chemin qui passe **entre le terrain de foot et la salle de sports**. Poursuivre tout droit et rejoindre la **rue du Docteur Gauducheau**. Prendre à gauche sur cette rue et quelques mètres plus loin, encore à gauche. Continuer en tournant 2 fois à droite pour **contourner l'église** par la rue à sens unique. Lâcher **l'église** en poursuivant tout droit cette rue et rejoindre le **point de départ**.



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS

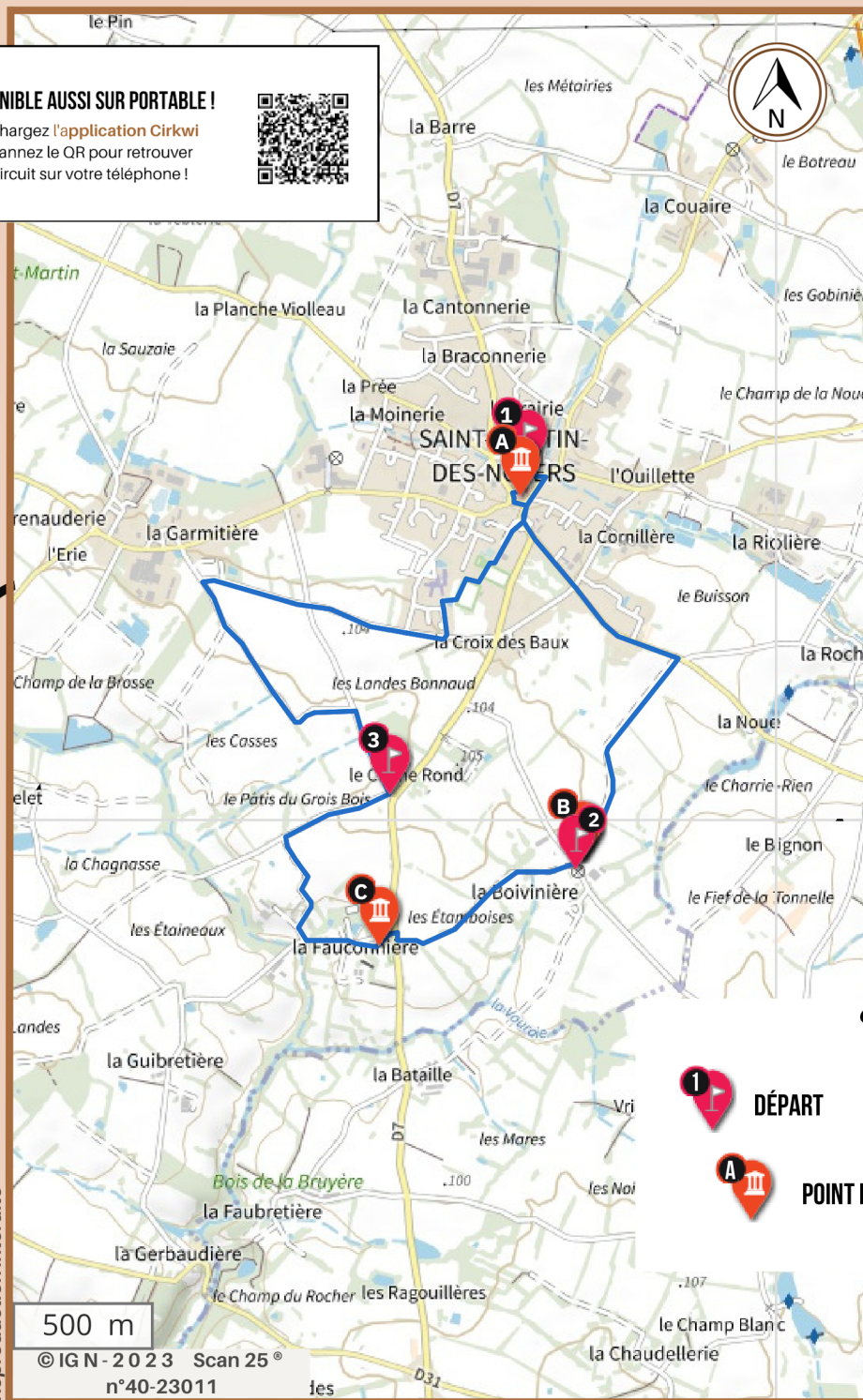


POINT D'INTÉRÊT



DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'**application Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



500 m

© IGN - 2023 Scan 25° n°40-23011

Reproduction interdite